

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893
PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE
ABONNEMENT
POUR LE CANADA
Un an...\$1.00
Six mois...\$0.50
POUR LES ETATS-UNIS
Un an...\$1.50
Six mois...\$0.75
POUR L'EUROPE
Un an...\$1.50
Six mois...\$0.75

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL Tignish, Mardi, 5 Avril 1910

Protestons!

(De la Croix)

Nos lecteurs ont pu lire, dans la Croix du 12 mars courant, un bon compte rendu de l'odieuse démonstration Giordano-Bruno qui eut lieu à Rome le 20 février dernier.

Ils ont pu constater que l'impitoyable lève une tête audacieuse en face même du Vatican, en dépit de la loi des garanties du 13 mai 1871 stipulant 1° que la personne du Souverain Pontife doit être sacrée et inviolable; 2° que l'attentat contre la personne du Pape et la provocation à le commettre doivent être punis des mêmes peines établies pour l'attentat contre la personne du Roi d'Italie; 3° que le gouvernement italien doit rendre au Souverain Pontife, sur le territoire du Royaume, les honneurs souverains qui sont reconnus aux rois catholiques.

Or, qu'a fait le gouvernement italien en l'occurrence? Rien; absolument rien. Ou plutôt, il a vu avec un contentement manifeste la horde révolutionnaire vomissant les insultes les plus abominables à l'adresse de Pie X et proférant les menaces les plus dangereuses contre le Saint Siège.

A ce propos, le cardinal Merry del Val a adressé aux nonces apostoliques une circulaire confidentielle les invitant à appeler l'attention des gouvernements, auprès desquels ils sont accrédités, sur l'audace toujours croissante des francs-maçons et des radicaux italiens.

La circulaire conclut en disant que l'exercice du pouvoir spirituel du Pape est de plus en plus menacé par les anticléricaux, qui peuvent aujourd'hui impunément ériger leur lieu de réunion sous les fenêtres mêmes des appartements pontificaux.

En effet, il y a là une situation tout à fait intolérable. Les puissances qui ont assuré au Pape le respect dû à sa qualité de Pontife-Roi, vont-elles intervenir? C'est fort douteux. Tombées aux mains de la franc-maçonnerie, elles semblent plutôt voir d'un oeil satisfait les avanies dont Pie X est l'objet.

Et nous, catholiques, resterons nous insensibles à tous ces outrages? Ne ferons nous pas quelque chose pour consoler le cœur de notre auguste Père?

Il y a quarante ans, un bataillon de jeunes Canadiens vint au secours de Rome. Aujourd'hui, il nous appartient d'exprimer aussi d'une manière tangible, au vicar de Jésus-Christ, nos sentiments de piété filiale.

Protestons! Que notre voix libre et fière fasse entendre aux auteurs de la manifestation Bruno notre plus profonde indignation, et qu'elle rappelle les

autorités italiennes à leurs promesses et à leur devoir; qu'elle réclame hautement et fermement la réparation publique des outrages faits au Souverain Pontife et la punition exemplaire des criminels qui ont osé s'en faire les auteurs.

Que ceux qui ont une voix puissante la fasse servir dans des assemblées publiques à faire vibrer les fibres catholiques de la foule; que ceux qui ont une plume facile expriment la douleur qu'ils ressentent devant ce misérable attentat!

Que tous, dans une spontanéité irrésistible, apprennent à l'univers et notamment à l'Europe qu'il existe, en Canada, un peuple, descendant d'une noble race, dont le plus grand bonheur serait de verser son sang pour Jésus Christ et Pie X!

Joseph Begin

Les Chevaliers de la Danse

L'association catholique désignée communément sous les initiales Y. M. C. C. de Moncton, association qui a eu le bonheur de voir annoncer en chair, puis de recevoir la Communion Pascale en corps, il y a huit jours (nos lecteurs se rappellent du refus des mêmes privilèges aux sociétaires de la Société de l'Assomption, société catholique-française), vient de décider que le 4 avril, elle donnera un grand BAL PUBLIC, auquel elle invite les protestants.

La société des Knights of Columbus de Charlottetown, annonce qu'une réunion aura lieu dans Columbus Hall, ce soir. Le programme sera des plus intéressants: JEU DE WHIST ET DANSE (BAL).

Nous ne savons plus ce qui est bien, ce qui est mal.

L'église défend formellement les BALS; le défend d'une manière absolue, mais les membres de ces deux sociétés en question se moquent des règlements que l'église enseigne.

Pas un mot, dirions-nous, de ces amusements douteux pour la foi et la morale, si aux nombres des sociétaires des Knights, il ne s'y trouvait pas des Acadiens. Malheureusement il s'y en trouvent quelques uns, mais se sont ceux dont la formation et la mentalité plaisent le plus, ressemblent le plus à ceux qui dirigent cette grande société anticatholique.

Que nos enfants soient perdus pour notre nationalité, et que le respect des règlements de notre église soit ignoré, peu importe à cette classe de gens.

Si c'était une société française qui se moquerait ainsi des enseignements de notre mère l'église, du haut de la chaire serait dénoncé ces rebelles, ces mains-noir, ces ignorants français, mais ce ne sont pas des français qui sont à la tête de ces amusements scabreux, alors, rien n'est dit.

LE FRANCAIS DANS L'ONTARIO

Les commissaires des écoles publiques Toronto ne veulent pas que le français soit enseigné dans la province-soeur.

Cette décision ne surprendra peut-être pas ceux qui prétendent que la ville de Toronto est le refuge de tous les fanatiques, mais elle est assurément propre à affliger les vrais éducateurs qui comprennent le prix qu'il convient d'attacher à la connaissance de la langue française.

En Angleterre, on parle un français très pur, dans toutes les familles de bonne lignée ou de condition. Même en Allemagne, on se pique de parler et d'écrire le français.

Combien de milliers d'Américains vont chaque année faire un séjour en France, pour apprendre le français? Dans une foule d'endroits chez nos voisins, on donne des leçons de français aux élèves.

Partout, la connaissance du français est considérée comme un complément indispensable de l'éducation.

Il n'y a qu'à Toronto, où l'on compte une population canadienne-française assez nombreuse, qu'il est inconvenant, anti-patriotique et anti-patriotique et anti-national, dérogatoire même à la dignité de citoyen, de connaître le français.

Que le fanatisme fait commettre de sottises!

Le Canada a été découvert, colonisé, évangélisé par la France, et conservé à la Couronne britannique par nos ancêtres.

Nos pères ont été les premiers habitants du pays.

Ce n'est pas très agréable, assurément, de refuser à leurs fils, à leurs descendants, le privilège d'avoir des livres français à l'école publique.

Mais pourquoi les commissaires des écoles de Toronto n'apprennent-ils pas eux-mêmes le français?

Nous sommes convaincus que Lord Grey les trouverait bien plus intéressants...

Francs-Maçons

Etant admis que les Juifs, les Francs-Maçons, les Orangistes (car tout cela, c'est la même chose, ils sont tous des fils de la veuve), nous ont déclaré la guerre, il importe à tous les catholiques de combattre sérieusement ces sociétés et de ne pas s'endormir alors qu'il faut combattre.

D'un côté, on demande, on veut, on exige l'uniformité des livres c'est le premier pas, il sera suivi par l'instruction obligatoire, ce sera la deuxième étape.

De là à l'enseignement neutre, athée ou sans Dieu, il n'y a plus qu'une petite étape à fournir et tout les obstacles que les maçons rencontreront sur leur chemin, seront franchis coûte que coûte.

Voici qu'au Manitoba, les orangistes lèvent la tête avec arrogance et font le serment d'employer leur industrie et leurs ressources à l'établissement dans cette province, du régime de l'école obligatoire.

L'orangisme personne ne l'ignore, n'est simplement qu'une branche de la Franc-maçonnerie universelle.

La question des écoles est sans contredit la plus importante des temps modernes.

Plus canailles que nos Jacobins de 1893, qui se contentaient d'ostentatuer les particules et les têtes, nos maçons du XXe siècle n'en veulent qu'à nos âmes.

S'emparer de l'enfance, flatter ses passions, les encourager, les faire fructifier, voilà leur but.

Rendons nous maître de l'enfance et le succès est certain.

Nous n'avons pas à nous le dissimuler, le mal est sérieux et si nous ne combattons pas avec plus d'énergie, la génération actuelle verra de tristes choses.

Du reste les Orangistes ne nous ménagent guère et s'unissent de plus en plus pour nous asservir et nous faire perdre notre foi.

Il y a quelques jours, la grande loge provinciale de Québec de la "Loyal Orange Association", s'est fortement opposée contre toute contribution de la ville de Montréal au Congrès Eucharistique.

Parlant du Congrès, J. C. Singleton s'est exprimé comme suit: "Nous savons tous que la véritable signification de cette vaste convention tenue à Montréal, est simplement une défilance à la puissance suprême et à l'autorité du Très Gracieux Majesté le Roi, plutôt qu'une démonstration religieuse."

Est-ce assez hypocrite?

Après des paroles semblables, nous n'avons pas à nous demander si réellement ces gens-là ont toute leur raison ou s'ils sont possédés du démon de la destruction.

Guerre à l'Eglise, guerre à un plus Auguste des sacrements, guerre à l'école catholique, guerre à tout ce qui touche aux symboles de l'Eglise du Christ.

Quant à eux, "les maçons", ils conserveront leurs rites, leurs traditions, leurs symboles et nous devrons nous incliner devant leurs tabliers en peau de cochons.

Et ils pourront impunément se moquer de notre foi de notre culte? Je ne le crois pas, car Dieu n'est pas mort et nous espérons que bientôt les maçons s'en apercevront.

A. DE PADOUÉ (La Libre Parole)

EXPLOSION EN MER

La nouvelle qu'un fatal accident s'est produit sur le croiseur américain Charleston aux Philippines est confirmée par une dépêche venant de Manille. Huit hommes ont été tués et plusieurs autres blessés pendant une manœuvre en pleine mer près d'Olongapo. La casse d'un canon de 3 pouces ayant éclaté emporta par ses éclats un étançon d'acier. Les hommes qui se trouvaient là furent pour la plupart tués. Sept des victimes furent tués instantanément, la huitième expira au moment où le Charleston rentrait en rade.

Le Christ est Ressuscité

Alleluia! Alleluia!

Le ciel a semé des lys sur nos fanges pour recevoir, dimanche, le 27, le soleil radieux qui éclaire le plus saint jour de l'anniversaire de la glorieuse résurrection du Sauveur, Pâques!

Des concerts d'alleluias s'élèvent de partout; le Christ est ressuscité. Vivat.

Les cloches sonores, muettes et recueillies sonneront à toutes volées, et annoncent des jours d'abondantes bénédictions.

L'âme des fleurs nouvelles monte avec l'encens vers le trône du Vainqueur de la Mort, pendant que les triomphants alleluia, appuyés par l'harmonie des orgues traduisent dans leur langage mystique nos plus pures hymnes d'adoration.

Le Christ est ressuscité. Resurrexit sicut dixit. Alleluia! Le Dieu de tendresse, le martyr sublime et divin qui aime les hommes, ses frères, jusqu'au supplice ignominieux du Golgotha, a couronné la plus glorieuse époque que le monde aient vécue.

Et ce jour là il sera sur la terre, vêtu d'une tunique, montrant aux hommes son cœur dévoré des flammes de l'amour. De ses lèvres, de consolantes paroles s'envoleront et, comme la Madeleine, dans laquelle s'incarne, en ce jour l'humanité pécheresse, nous nous prosternerons devant le Christ retrouvé et entouré des majestueuses splendeurs de la résurrection.

Comme elle, nous releverons nos fronts, si, comme elle nous avons pleuré nos égarements. Il lui a été beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé.

Il faut le dire sur tous les toits...

A la dernière session de l'Assemblée législative de Québec M. Lavergne, ayant à cœur le respect des siens, proposa une loi par laquelle les compagnies d'utilité publique étaient tenues de rédiger dans les deux langues officielles du Canada les billets, les horaires, les connaissements, les bulletins et les imprimés de toutes sortes employés dans la province française du pays. Tous les députés, y compris ceux pour qui certaines compagnies d'utilité publique sont aussi d'utilité privée, votèrent comme un seul homme en faveur de cette loi, nouvelle sauvegarde d'un droit de leurs électeurs.

Naturellement les Pères conscris du Conseil voulurent voir la nouvelle-née pour lui faire leurs meilleurs souhaits. C'est leur habitude de contempler les nouvelles lois et de leur sourire largement en bons pères. Mais cette fois-là, je ne sais par quelle brusquerie, ils étouffèrent la jeune loi. Je ne les en tiens responsables car bien qu'ils soient inamovibles ils sont trop soucieux de l'intérêt public, ils sont trop bons pères, pour l'avoir délibérément tuée. Peut-être voulurent-ils faire taire certains critiques en prouvant qu'ils ne sont pas des créatures ministérielles dépendantes et que, dans des crises politiques, ils peuvent encore garantir les droits du peuple. Peut-être était-ce dû tout simplement à ce mélange de précipitation et de joie que fait naître, chez certains gens, la perspective des vacances—cela se passait à la fin de la dernière session.

Toujours est-il qu'après discussions et amendements la loi expira.

Il est bon de dire en passant que je reconnais volontiers le principe du Conseil législatif mais il me semble que des réformes sont nécessaires dans cet honorable corps.

Eh bien, cette année M. Lavergne propose de nouveau sa loi sur l'usage obligatoire du français conjointement avec l'anglais par les compagnies d'utilité publique. Il faut espérer que les conseillers législatifs de Québec comme les membres de l'Assemblée sauront non seulement reconnaître unanimement les droits de leur langue mais sauront aussi lui rendre justice.

La loi Lavergne s'impose. Il n'y a plus de raisons sérieuses qui pourraient en faire différer l'adoption cette année, nous connaissons l'indépendance de la branche inamovible du parlement et nous sommes au début d'une session.

Le nouveau projet de loi m'a donné l'occasion de parler de notre langue et j'en ai profité. Il faut dire sur tous les toits que la population française de ce pays a le droit et le devoir de conserver sa langue et de la faire respecter car il est opportun que le peuple ait cette pensée toujours présente à l'esprit puisque nous sommes en pays démocratique et qu'il est le maître.

ANATOLE VANIER

Saint Joseph

(De la Croix)

Arrêtons-nous quelques instants devant la grandeur du Patron de l'Eglise universelle et du premier protecteur des Canadiens français.

En effet, l'histoire nous enseigne que nos ancêtres, dès 1637, adoptèrent solennellement le père nourricier de Jésus, comme patron, et que le Pape Urbain VIII ratifia ce choix et attacha à la fête du 19 mars des faveurs spirituelles toutes particulières notamment l'indulgence plénière.

A ce propos, n'avons-nous pas un peu négligé, nous Canadiens français, de profiter des immenses avantages que nous offrait l'Eglise par le patronage de ce grand saint?

Qui nous dira jamais la puissance de ce saint? L'Époux de Marie au Ciel?

Cette puissance s'est manifestée en tout temps et en tout lieu, mais il y a un coin de terre, en Canada, où elle multiplie ses faveurs d'une manière plus éclatante, c'est à l'oratoire d'Outremont, près Montréal. Là, un bon Religieux de Sainte-Croix, le Frère André, par l'intercession de saint Joseph, a déjà guéri de nombreux malades et converti une foule de pécheurs. Des pèlerinages commencent à y affluer. On y accourt de toutes les parties de la province de Québec et même de l'étranger.

Indubitablement, saint Joseph joint auprès de Dieu d'un crédit immense. A nous d'en bénéficier. Joseph Begin.



UN GROS JUGE

Un juge extraordinaire vient de mourir à Ruines, près de Saint-Flour, France.

M. Roland, juge de paix, avait assurément de précieuses qualités professionnelles; il savait épanouir dans un sourire d'indulgence un visagère et jofouff, ou au besoin rouler des yeux courroucés devant des grincheux justiciables.

Mais cet unique magistrat était surtout remarquable par son poids

invraisemblable et son volumineux aspect.

Ce bon juge était l'homme le plus lourd et le plus gras du monde; il pesait 516 livres, avait une taille de 5 pieds 10 pouces, et la rotondité de son abdomen était telle que le brave homme ne pouvait se déplacer ni à pied, ni en voiture.

Il ne pouvait même pas voyager en chemin de fer, les portières des wagons n'étant point assez larges pour le laisser passer.

Putaille vivante à la massivité énorme, M. le juge Rolland était obligé, pour se rendre de son domicile à la justice de paix, de se hisser sur un impressionnant chariot à bascule.

On dressait le char, le timon en l'air; le magistrat s'y adossait; puis on remenait à force de biceps le véhicule dans le sens horizontal, et un percheron solide et vigoureux traînait l'homme gras vers le tribunal.

Pour mettre M. le juge Rolland en bière, on dut installer un treuil afin de soulever son cadavre; les deux cercueils en zinc et en chêne comportaient un poids de 550 kilos.

Pour extraire le corps de la demeure, il fallut démolir une fenêtre. Bien entendu, aucun corbillard ne pouvait supporter une pareille charge, et l'on dut requérir un tombereau pour mener le bon juge à l'église et au cimetière.

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishing

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just

opened a full and

complete stock of

NEW GOODS

We are prepared

to supply the wants

to the farmer fish-

erman and mecha-

nic

We invite in-

tending purchasers

to give us a call

and they will find

we can meet all

competitors, and

save them the

trouble and expen-

se of going to

Summerside or

Charlottetown.

PLAYING HAVOC WITH PATENT MEDICINES

An Old-fashioned, Home-Made Mixture which Cures Kidney and Liver Troubles.

A prominent local druggist states that since the celebrated prescription of a distinguished specialist has become more or less known it is interfering with the sale of secret medicines. The prescription, which first appeared in a leading health journal, is reproduced here, just exactly as originally written: Fluid Extract Cascara, 1/2 oz.; Fluid Extract Carriana Compound, 1 oz.; Compound Syrup Sarsaparilla, 6 oz. Directions: One teaspoonful after each meal and at bedtime.

Any good druggist can dispense this, or, even better, a person can buy the items separately and mix them at home by shaking them well together in a bottle. It is stated that the ingredients being vegetable, are harmless and simple. It has a gentle and natural action, and gradually tones up the eliminative tissues, leaving the kidneys in a perfectly healthy condition.

A merchant well known in public affairs states that this recipe cured his rheumatism. Save the prescription.

TERRIBLE INCENDIE

Plusieurs personnes ont trouvé la mort et un grand nombre d'autres ont été blessés vendredi après midi, le 18, pendant un incendie qui a consumé une grande manufacture à Mercer Street, Waverley Palace New-York.

Plus de cent employés étaient dans la manufacture. La plupart étaient des femmes.

MÈRE DE 16 ENFANTS

Mme Deborah Allan, qui est morte mardi dernier, à l'âge de 43 ans, a probablement eu la plus nombreuse famille d'Hamilton Ont., pour une femme de son âge. Elle laisse 16 enfants.

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishing

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just

opened a full and

complete stock of

NEW GOODS

We are prepared

to supply the wants

to the farmer fish-

erman and mecha-

nic

We invite in-

tending purchasers

to give us a call

and they will find

we can meet all

competitors, and

save them the

trouble and expen-

se of going to

Summerside or

Charlottetown.

OVER 65 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS

DESIGNS

COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Mann & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$5.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 65 F St., Washington, D. C.